

MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ALPHABÉTISATION ET
L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

LE DIRECTEUR

00850

N° _____ / MENAET/DRH/SDPAA

Abidjan, le 10^e JUIN 2026

À

Mesdames et Messieurs

- Les Directeurs Régionaux de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement Technique ;
- Les Secrétaires Généraux ;
- Les Directeurs de CAFOP ;
- Les Chefs de Circonscription de l'Enseignement Préscolaire et Primaire ;
- Les Chefs d'Etablissement ;
- Les Adjoints au Directeur de CAFOP ;
- Les Chefs de Circonscription Adjoint ;
- Les Adjoints au Chef d'Etablissement.

Objet : Mouvement des Personnels de Direction et du Corps d'Inspection 2026

Dans le cadre des préparatifs des mouvements des Personnels de Direction et du Corps d'Inspection, au titre de l'année scolaire **2026-2027**, exerçant dans les Directions Régionales de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement Technique, j'invite lesdits Personnels sollicitant une nomination ou une mutation à faire leur demande via le **SIGMUT**, à l'adresse <https://mena-sygmute.com>, du **vendredi 05 juin 2026 au vendredi 12 juin 2026 inclus**.

Toutes les demandes doivent être obligatoirement accompagnées de pièces justificatives telles que mentionnées dans le **SIGMUT**.

Par ailleurs, je demande aux supérieurs hiérarchiques directs, d'accompagner les demandes de leurs collaborateurs d'un avis motivé, directement dans le système.

Je vous saurai gré des dispositions utiles que vous voudriez bien prendre aux fins d'en informer les intéressés.



OUATTARA Drissa